



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des entreprises spécialisées dans la confection de masques

Question écrite n° 30798

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des entreprises textiles françaises qui ont converti leur ligne de production pour confectionner des masques. Ces fabricants textiles ont réorienté leur production pour permettre aux citoyens de pouvoir accéder à des masques certifiés, de qualité et proposés à des prix compétitifs. Mais aujourd'hui, nombre de ces entreprises se retrouvent à devoir fermer leur ligne de production de masques, faute de commandes. Dans le même temps, on constate que de nombreuses structures publiques comme privées font le choix d'acheter des masques à l'étranger, en Chine ou au Vietnam. Cela est regrettable à l'heure où la crise sanitaire et économique pousse la France à relocaliser sa production industrielle et textile. De plus, les entreprises ont souvent lourdement investi pour se convertir à la confection de masques et se retrouvent aujourd'hui en grande difficulté. Par conséquent, il lui demande quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour garantir, dans la durée, l'autonomie de la France pour la production et l'approvisionnement de masques.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30798

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2020](#), page 4513

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)